

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720
Séance du samedi 11 juin 2022
N°20220611-05**

Département
AVEYRON

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	6

L'an deux-mille-vingt-deux et le samedi onze juin à 20h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean LEYMARIE, Maire.

Date de la
Convocation

03/06/2022

Date d'affichage

03/06/2022

**Objet de
Délibération**
Subvention CFIC

Etaient présents

ESPINASSE Joël, LEYMARIE Jean, ROUGET Alain, PELLET Bernard, JULIEN Christian,

Absents : PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie,

Procuration : PEIRS Virginie donne procuration JULIEN Christian

A été nommée secrétaire : ROUGET Alain

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du CFIC pour le spectacle pyrotechnique de 2022 :

Après discussion le conseil :

Pour le Comité des Fêtes Intercommunal Le Rozier – Peyreleau – Mostuéjols (CFIC), compte tenu de l'augmentation des coûts liés à la sécurité et à la technicité,

Il est décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 1500 € qui sera versée au vue des certificats de qualification délivrés par le Préfet et des contrats d'assurance de l'association et des artificiers.

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
11/06/2022
et publication du
11/06/2022

LE MAIRE
Jean LEYMARIE

